

# APPEL À CONTRIBUTIONS

## Quinzième Congrès international de l'ISTR Société internationale pour la recherche sur le tiers secteur *La célébration des 30 ans d'existence de la Société (1992-2022)*

**MONTRÉAL, CANADA**

**Du 12 au 15 juillet 2022**

*S'orienter en des temps incertains:*

*Perspectives and contributions du tiers secteur*

**DATE LIMITE POUR LES SOUMISSIONS: LE 15 NOVEMBRE 2021**

Cet avis se veut une invitation à tous ceux et celles intéressés(es) à participer au 15<sup>ième</sup> Congrès international de l'ISTR à soumettre le résumé de leur contribution dès maintenant. Le Congrès se tiendra à Montréal (Canada) du 12 au 15 juillet 2022.

L'ISTR s'adapte en suivant l'évolution de la pandémie et continuera d'ajuster son programme selon les circonstances. La conférence en présentiel sera notre objectif principal, mais une option virtuelle pour la présentation de recherches sera aussi possible. Des informations supplémentaires vous seront communiquées dès que possible.

### **L'ISTR**

Fondée en 1992, l'ISTR représente une communauté mondiale de scientifiques, de décideurs politiques et de leaders du tiers secteur voués à la création, à la discussion et à l'avancement des connaissances dans le domaine du tiers secteur et de ses impacts sur la société civile, sur la politique publique et sur les communautés locales.

### **Le Congrès de l'ISTR de 2022**

Lors du Congrès de 2022, l'ISTR célébrera ses 30 ans d'existence. Le Congrès 2022 sera le premier congrès de grande envergure regroupant des chercheurs et des praticiens du tiers secteur à se tenir en présentiel depuis 2018. Ce sera l'occasion pour tous et toutes de se revoir en personne et d'apprendre l'un de l'autre. Le retour à la normalité pré-pandémie offrira la possibilité de réformer les institutions, de reformuler les discours, de rebâtir la confiance et de réaffirmer les identités. Le tiers secteur se voit de nouveau en mesure de jouer un rôle important au sein de ces processus et discussions publiques.

Depuis le premier Congrès de l'ISTR en 1994 à Pécs en Hongrie, différents thèmes se sont ajoutés sur la liste des sujets de recherche de l'ISTR au cours des années, dont certains ne se sont pas prêts de disparaître à court terme. Ainsi, à macro-échelle, on peut mentionner des enjeux tels que légitimité, inégalité et démocratie. À micro-échelle, les aspects organisationnels, le bénévolat, et la philanthropie sont également là pour rester. Cependant, de nouveaux enjeux d'ordre local et mondial bouleversent le monde et s'ajoutent à la liste des thèmes traditionnels de recherche du tiers secteur.

C'est dans ce contexte que le 15<sup>ième</sup> Congrès de l'ISTR (Montréal 2022) se centrera sur le rôle du tiers secteur en ces temps incertains. L'expérience de la pandémie a engendré une réflexion au sujet de l'accroissement des inégalités et des défis à relever en termes de démocratie et de gouvernance participative. En plus des préoccupations suscitées par la pandémie, on ne peut négliger celles qui concernent l'environnement et l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

La pandémie de la Covid-19 a fortement ébranlé les organisations de la société civile en perturbant le monde de la philanthropie, des organisations sans but lucratif et des mouvements sociaux. L'extrême adversité a entraîné des changements concernant les ressources et les pratiques. Le tiers secteur a tiré profit de nouvelles opportunités technologiques et accru sa présence dans l'espace virtuel. Cependant, la résurgence du nationalisme, les restrictions de mobilité et les craintes à l'échelle locale ont considérablement réduit les occasions de collaboration à l'échelle mondiale.

La participation citoyenne à tous les niveaux de la gouvernance est menacée en ces temps incertains. Un tiers secteur fort est d'autant plus nécessaire que les régimes autoritaires sont à la hausse. Partout, les organisations de la société civile se doivent de protéger et d'améliorer la participation citoyenne dans la gouvernance. En mettant de l'avant l'importance de la recherche et du jugement critique, elles font avancer le débat d'idées et atténuer la désinformation. Cela implique de tenir tête à ceux qui, de façon plus ou moins subtile, visent à limiter la liberté d'expression, d'association et d'assemblée et d'utiliser les innovations technologiques pour engager le débat.

Cependant, l'accès est inégal quant aux ressources technologiques liées au travail ou à l'éducation, aux soins de santé et aux vaccins, et aux politiques publiques en matière d'aide internationale et d'entraide entre femmes, populations de couleur, autochtones et minoritaires. Le tiers secteur doit non seulement répondre aux préoccupations de ces divers groupes, mais il doit également travailler à la promotion d'une égalité accrue pour tous.

En 2015, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a lancé son programme des objectifs de développement durable (ODD) en s'engageant à ne laisser personne pour compte dans l'atteinte de ses objectifs en 2030. Cet objectif suppose que les gouvernements et les grandes entreprises s'assurent de la participation active de la société civile dans le processus. Alors à mi-chemin du parcours, la pandémie mondiale a fait dérailler en partie les efforts vers l'atteinte des ODD de l'ONU. Il nous faut réinventer et ré-imaginer une société civile et une collaboration entre l'État et le marché pour relever les nouveaux défis sociétaux qui nous attendent. Les organisations du tiers secteur doivent mettre en place des politiques environnementales pour stratégiquement éliminer les obstacles vers un développement durable pour tous.

Nous accueillons toutes les propositions de contributions liées aux enjeux contextuels dans les thématiques et sous-thématiques proposées ainsi que celles liées aux thèmes traditionnels ou moins traditionnels du tiers secteur. Il est à noter qu'aux fins des Congrès de l'ISTR, le tiers secteur est compris dans un sens large, incluant les organisations non-gouvernementales (ONG), les associations de bénévoles, les organisations d'économie sociale, les organismes communautaires, les groupes d'entraide, les organisations de la société civile, les fondations et organismes philanthropiques ainsi que toute autre manifestation de la société civile d'ordre mondial ou local comme les réseaux et les forums sociaux, les syndicats, les organismes religieux, les coopératives et les mutuelles.

Les contributions peuvent prendre la forme d'une conférence, d'un panel, d'une table ronde ou d'une affiche et provenir de tous les coins du monde. Leur sujet peut être théorique ou empirique, uni ou multidisciplinaire et traiter de sujets relatifs à tous les continents.

Les contributions seront classées selon les sous-thématiques suivantes:

- Le tiers secteur et la (post-)pandémie
- Le tiers secteur, le développement durable et les changements climatiques
- Les mouvements sociaux, la démocratie et la participation politique
- La promotion des droits, la technologie et l'espace virtuel à l'ère de la post-vérité
- La philanthropie et bénévolat dans un contexte local ou international
- Les institutions et le contexte réglementaire du tiers secteur
- La gestion et la gouvernance des organisations du tiers secteur
- Hybridité et le tiers secteur
- L'enseignement du tiers secteur
- Diversité, inégalités et société civile
- Économie sociale, innovation sociale et le tiers secteur
- Autres enjeux et sujets liés au tiers secteur

## **Informations générales**

### **Formes de participation: conférences, panels, tables rondes et affiches**

Les contributions peuvent prendre la forme d'une conférence, d'un panel, d'une table ronde ou d'une affiche. Veuillez indiquer votre type de contribution choisi quand vous soumettez votre résumé. Les organisateurs du congrès recherchent des formats et des présentations innovantes.

### **Soumission de résumés:**

Pour que votre contribution soit considérée, votre résumé doit être **de moins de 500 mots** et doit inclure les éléments ci-dessous.

- Un titre de travail.
- Un énoncé de la problématique empirique ou théorique.
- Un court résumé positionnant la problématique au sein de la littérature scientifique sur le sujet.
- Une description succincte de l'approche empirique, théorique et/ou méthodique.
- Les arguments principaux et une indication des données ou faits à l'appui.
- Un énoncé des conclusions principales et de leur pertinence pour un public international.

La liste bibliographique **n'est pas incluse dans le calcul des 500 mots**, mais elle peut être intégrée dans la section « informations supplémentaires » dans le portail de la soumission en ligne.

Les résumés qui ne répondent pas aux critères ne seront pas considérés par le comité du Congrès de l'ISTR. Il est possible de consulter des exemples de soumissions (en anglais) sur le site web du Congrès.

Veuillez noter que les résumés sont acceptés en français et en anglais. La langue première du Congrès est l'anglais, mais certaines présentations se dérouleront en français.

### **Soumissions de conférences, de panels, d'affiches et de tables rondes**

Toutes les propositions de conférences, de panels, d'affiches et de tables rondes pour le Congrès doivent être soumises via le service en ligne de l'ISTR. Vous devrez choisir la thématique qui vous semble le mieux correspondre à votre résumé.

**Pour soumettre le résumé de votre papier, de votre panel, de votre affiche ou de votre table ronde, allez sur le site web de l'ISTR– [istr.org/2022](http://istr.org/2022) et suivez le lien 'Submit a Proposal' (Soumettre une proposition).**

### **Remarque spéciale pour les soumissions de panels**

Une soumission de panel est une proposition pour un ensemble de papiers coordonnés (généralement de 3 ou 4) sur un sujet ou un enjeu particulier. Veuillez noter que les propositions de panels exigent un résumé identifiant et justifiant le thème du panel ainsi qu'un résumé complet pour chacun des papiers du panel. Les propositions de panels qui n'incluent pas les résumés complets et les informations sur les auteurs ne seront pas considérées. La personne qui soumet une proposition de panel prend la responsabilité de coordonner le panel et de s'assurer de l'inscription et de la présence de tous les présentateurs au Congrès 2022.

Veuillez aussi prendre note qu'une proposition soumise au sein d'un panel ne peut pas être soumise également en tant que proposition individuelle. Une double soumission par un même auteur sera rejetée.

### **Remarque spéciale pour les affiches et soumissions d'affiches**

Une proposition d'affiche est une façon autre de présenter le résultat d'une recherche. Le Congrès 2022 offre aux nouveaux chercheurs l'occasion de présenter le fruit de leur recherche au moyen d'une affiche, et cela que la recherche soit complétée ou toujours en cours. Les affiches seront exposées durant toute la durée du Congrès. Une séance spéciale sera inscrite à l'horaire afin que les participants puissent rencontrer les auteurs des affiches et discuter avec eux de leurs travaux. Des indications détaillées sur le format des affiches seront fournies à ceux et celles dont les propositions seront acceptées.

### **Remarque spéciale pour les soumissions de tables rondes**

La table ronde favorise la discussion et l'interaction entre les délégués. Ce format permet de courtes présentations, d'une durée d'environ dix (10) minutes chacune, sur un thème commun. Par la suite, s'en suit une discussion interactive de plus longue durée. Les propositions doivent indiquer clairement les détails sur le thème ou sujet de la discussion et de sa pertinence en rapport avec le tiers secteur. Elles doivent aussi inclure les noms des organisateurs et des présentateurs. La table ronde ne comprend généralement pas plus de cinq (5) présentateurs. Veuillez préciser ce que chaque présentateur contribuera à la table ronde.

### **L'évaluation des propositions**

Toutes les soumissions de propositions seront passées en revue à l'aveugle par au moins deux évaluateurs indépendants. Les auteurs seront avisés vers la fin du mois de janvier 2022 de l'acceptation de leur proposition.

**TOUS LES AUTEURS DOIVENT S'INSCRIRE AU CONGRÈS AVANT LE 15 MARS 2022 POUR QUE LEUR PRÉSENTATION SOIT INSCRITE AU PROGRAMME DU CONGRÈS.**

Les papiers complets doivent être fournis à l'animateur de la séance avant le 6 juin 2022 afin que celui-ci ait suffisamment de temps de lire les papiers. De plus, les auteurs doivent envoyer leur papier au secrétariat de l'ISTR: [Secretariat@istr.org](mailto:Secretariat@istr.org) avant le 6 juin 2022 pour le rendre accessible à tous les participants.

### **Publications et Documents de travail (*Working Papers*) suite au Congrès**

Après le Congrès, les auteurs sont invités à réviser leur papier à la lumière des commentaires reçus lors de sa présentation en vue d'une soumission à *Voluntas*, la revue scientifique de l'ISTR (avec révision d'un comité de pairs) ou dans toute autre revue scientifique pertinente. Les décisions liées à la publication sont à l'entière discrétion de éditeurs des revues scientifiques. L'ISTR ne participe d'aucune façon aux décisions éditoriales des dites soumissions.

Les auteurs peuvent aussi soumettre leurs papiers pour considération en vue d'une sélection pour la publication de la série des ISTR *Working Papers* qui paraîtra sur le site web de l'ISTR, suite au Congrès.

### **Des questions?**

Toute question au sujet de la soumission de propositions de papiers, de panels, de tables rondes ou d'affiches, ou sur tout autre aspect du Quinzième Congrès de l'ISTR, peut être acheminée à l'ISTR:

Par courriel: [Secretariat@istr.org](mailto:Secretariat@istr.org)

Téléphone: 1-410-735-4221

Télécopie: 1-410-735-4201

**N'OUBLIEZ PAS: LA DATE LIMITE EST LE 15 NOVEMBRE 2021**

Pour toute information au sujet du transport, de l'hébergement ou de l'horaire du Congrès, veuillez consulter le site web du Congrès de l'ISTR : [istr.org/2022](http://istr.org/2022)

**Patricia Mendonça, University of São Paulo, Brésil et Marc Jegers, Vrije Universiteit Brussels, Belgique** *Co-organisateurs du Congrès*